

**Compte-rendu sommaire  
Conseil communautaire du 20 Janvier 2017**

---

Le Conseil Communautaire Somme Sud-Ouest s'est réuni le vendredi 20 janvier 2017 à 18 heures en la Maison des Jeunes d'Hornoy-le-Bourg.

Les questions suivantes ont été examinées :

**1. Installation du Conseil Communautaire**

Gérard GLORIEUX, doyen de l'Assemblée a procédé à l'installation du Conseil Communautaire.

**2. Désignation du secrétaire de séance**

Le Conseil communautaire unanime désigne VAUDET Déborah, cadette de l'Assemblée en qualité de secrétaire de séance.

**3. Vote électronique**

Le Conseil communautaire par 140 voix POUR, 3 ABSTENTIONS (DUMEIGE Yannick, PERONNE Michel et MAGNIER Patrick) et 2 CONTRE (MOREL Claude et MORAIN Bernard) valide l'utilisation du vote électronique dans le cadre de l'Assemblée qui compose la Communauté de Communes.

**4. Lieu du Conseil Communautaire**

Le Conseil communautaire par 143 voix POUR et 2 CONTRE (IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques et ROUZAUD Jean-Marie) valide la Maison des Jeunes d'Hornoy-le-Bourg comme lieu du présent conseil communautaire.

**5. Election du Président**

M. DESFOSSES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

**6. Détermination du nombre de Vice-présidents**

Le Conseil communautaire par 131 voix POUR, 6 ABSTENTIONS (DUBOIS Jean, DOMART Alain, FACQUET Agnès, NOPPE Robert, PERIMONY Yves et DUMONT Marielle) et 8 CONTRE (DALLERY Philippe, DESBIENDRAS Alain, LESUR Alain, HENQUENET Xavier, LOUVARD Annie, BLAREL Marc, TRABOUILLET Romuald, LECLERCQ Geneviève) fixe le nombre de vice-présidents à 15.

**7. Election des vice-présidents**

- Mme de WAZIERS Isabelle, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 1<sup>ère</sup> vice-présidente.
- M. BLEYAERT Joseph, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2<sup>ème</sup> vice-président.
- M. LEFEUVRE Jannick, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3<sup>ème</sup> vice-président.
- M. MAGNIER Dominique, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4<sup>ème</sup> vice-président.
- M. STOTER Jean-Jacques, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5<sup>ème</sup> vice-président.
- M. LENGLET Xavier ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6<sup>ème</sup> vice-président.
- M. BOHIN Pascal ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7<sup>ème</sup> vice-président.
- M. FROIDURE James ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8<sup>ème</sup> vice-président.

- Mme DELAIRE Rose-France ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 9<sup>ème</sup> vice-présidente
- HEBERT Thierry ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 10<sup>ème</sup> vice-président.
- M. MANACH Sylvain ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 11<sup>ème</sup> vice-président.
- Mme MOUTON Valérie ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 12<sup>ème</sup> vice-présidente.
- M. THIVERNY François ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 13<sup>ème</sup> vice-président.
- M. DEWAELE Marc ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 14<sup>ème</sup> vice-président.
- M. ROUILLARD François ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 15<sup>ème</sup> vice-président.

### **8. Détermination du nombre de membres du bureau**

Le Conseil communautaire par 122 voix POUR, 8 ABSTENTIONS (NOBLESSE Albert, HENQUENET Xavier, DUBOIS Jean, DEMAREST Vincent, NOPPE Robert, PERIMONY Yves, DEMARQUET Jean-Pierre et LEDAIN Rose-Marie) et 11 CONTRE (DALLERY Philippe, LESUR Alain, POYART Dominique, ROUZAUD Jean-Marie, MICHAUX Colette, MOREL Claude, QUILLET Jean-Claude, TRABOUILLET Romuald, LECLERCQ Geneviève, BLAREL Marc et SNAUWAERT Jean-Marie) fixe le nombre de membres de bureau à 29.

#### **Election des membres du bureau**

- Jean-Claude GANDON ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°1
- Catherine D'HOINE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°2
- Mariel GAMBIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°3
- Clarisse VAN OOTEGHEM ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°4
- Béatrice DELHOMELLE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°5
- Arnaud de MONCLIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°6
- Alain DESBIENDRAS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°7
- Claude LOUIS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°8
- Jean-Marc LABESSE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°9
- Alain CALIPPE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°10
- Patrick MAGNIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°11
- Lyliane de Saint GERMAIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°12
- Dany VASSEUR ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°13
- Gaël CAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°14
- Marie-Elisabeth ESCARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°15
- Nicolas PORTOIS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°16
- Richard DOINEL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°17
- Annie LOUVARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°18
- Jean-Marie TURLLOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°19
- Louis QUEVAUVILLERS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°20
- Jean-Marie ROUZAUD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°21
- Hervé HESSE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°22
- Etienne BODEREAU ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°23
- Jean-Paul COSETTE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°24
- Jean-Philippe BAUDEN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°25
- Michèle PERONNE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°26
- Jean-Jacques IRIARTE ARRIOLA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°27
- Pierre ROBITAILLE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°28
- Alexis TEN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau n°29

### **9. Lecture de la Charte de l'élu local par le Président**

L'Assemblée donne acte au Président de la lecture de la Charte de l'élu local.

## **10. Création de régies**

Le Conseil Communautaire par 132 voix POUR, 1 ABSTENTION (PERIMONY Yves) et 1 CONTRE (DESBIENDRAS Alain), autorise le Président à procéder à la création de régies et à revêtir de sa signature les conventions TIPI à intervenir.

## **11. Création des budgets annexes**

Le Conseil Communautaire par 124 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (LEDAIN Rose-Marie et MARSEILLE Frédéric), autorise le Président à procéder à la création des budgets annexes repris ci-après :

- Ordures ménagères (regroupement des 3 CC)
- Assainissement Non Collectif (regroupement des 3 CC)
- Logement (regroupement de logements CC du Contynois et logements sociaux de la CCRO)
- Mobilité
- Equipement aquatique
- MARPA
- Zone d'Activités de Croixrault
- Zone d'Activités d'Oisemont
- Zone d'Activités du Bosquel
- Secrétariat de Mairie
- Entretien de communes
- Atelier services techniques

## **12. Tarification de la programmation culturelle**

Le Conseil Communautaire par 118 voix POUR, 6 ABSTENTIONS (NOBLESSE Albert, VAUDET Déborah, DUTITRE Philippe, CELISSE Gérard, TEN Alexis et COCQ Philippe) et 4 CONTRE (THIVERNY François, LESUR Alain, GOETHALS Eddy, PERIMONY Yves), fixe ainsi qu'il suit la tarification culturelle :

- Pass duo : 20 euros pour le premier semestre de la saison culturelle
- Pass solo : 15 euros pour le premier semestre de la saison culturelle
- Tarif individuel : 5 euros et gratuité pour les moins de 16 ans.

## **13. Lieu du prochain conseil communautaire**

Le Conseil communautaire unanime après en avoir délibéré, fixe le lieu du prochain Conseil communautaire en la Maison des Jeunes d'Hornoy-le-Bourg le 6 février à 18h30.

**Le Président,**

**Alain DESFOSSÉS**

